

ASSEMBLEE DE CORSE

7 EME SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2018

20 ET 21 DÉCEMBRE 2018

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**AIDE EXCEPTIONNELLE AU COLLEGE DE BIGUGLIA
POUR LE PROJET « I MUVRINI ET 400 CHORISTES »
AU TITRE DE L'ANNEE 2018/2019**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

L'Assemblée de Corse soutient le développement de l'enseignement de la langue et de la culture corses ainsi que son apprentissage tout au long de la vie par le biais de divers dispositifs.

Par délibération n° 15/083 AC du 16 avril 2015, l'Assemblée de Corse a adopté le « Pianu Lingua 2020 », plan de normalisation de la langue corse.

Par délibération n° 16/140 AC du 23 juin 2016, l'Assemblée de Corse a également approuvé la convention Etat-Collectivité Territoriale de Corse d'application du plan de développement de l'enseignement de la langue corse pour la période 2016-2020. Enfin, par délibération n° 15/037 AC du 13 mars 2015, l'Assemblée de Corse a adopté le règlement des aides pour le développement, la promotion et la diffusion de la langue corse, qui prévoit une dotation de fonctionnement pour les filières bilingues du second degré.

Cette année, à la suite de l'appel à projets relatif à la dotation de fonctionnement « Lingua corsa » 2018-2019 à destination des établissements comptant une filière bilingue, le collège de Biguglia a déposé une demande concernant un projet artistique pour sa filière bilingue construit autour de l'apprentissage de la langue et de la musique.

Actuellement, le règlement des aides prévoit de financer pour les classes bilingues exclusivement les projets de voyages hors de Corse, en Méditerranée romane.

De ce fait, le projet présenté ne remplit pas les critères requis.

En effet ce projet ne s'axe pas, comme cela est prévu par le règlement des aides, sur un déplacement des élèves, que celui-ci ait lieu hors de Corse ou en Corse, mais sur un projet d'établissement, à la fois artistique et musical.

À l'initiative du groupe I Muvrini, il a pour ambition de réunir 400 élèves des collèges de Corse pour participer à un concert de fin d'année programmé le 14 mai 2019 au Palatinu à Aiacciu.

Les élèves vont apprendre et travailler polyphoniquement durant l'année scolaire 2018-2019 12 chants extraits de trois albums d'I Muvrini.

Les classes concernées sont les classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} bilingues pour un effectif total de 40 élèves.

Deux répétitions en présence des musiciens et chanteurs auront lieu au collège Saint

Paul à Aiacciu. Cela implique 2 déplacements sur Aiacciu pour des répétitions et une nuitée pour le jour du concert.

Le groupe se composera de 40 élèves et 3 accompagnateurs.

Le budget prévisionnel de ce projet s'élève à 5 000 €.

Etant donné l'intérêt pédagogique présenté par ce projet, je vous propose d'attribuer une aide financière exceptionnelle d'un montant de 2 000 € au collège de Biguglia pour sa mise en œuvre.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.